

10.3 Établissements - Enseignants

L'enseignement du premier degré compte 53 800 écoles à la rentrée 2010 soit 500 de moins qu'en 2009. La baisse touche aussi bien le secteur public que le secteur privé (- 1 % chacun). Les fermetures d'écoles maternelles publiques contribuent pour plus de la moitié à cette baisse alors que le secteur privé, peu représenté (2,5 %), amorce une légère hausse après neuf années consécutives de diminution. Le nombre d'écoles élémentaires diminue encore, aussi bien dans le public que dans le privé.

À la rentrée 2010, une école publique sur dix est à classe unique ; les deux tiers ont entre une et cinq classes. Dans l'**enseignement privé**, moins de 3 % des écoles sont à classe unique et plus de la moitié ont six classes ou plus. La différence public-privé s'explique donc en partie par le fait que les écoles privées sont majoritairement des écoles primaires plus grandes.

Dans le second degré, le système éducatif compte 11 400 établissements à la rentrée 2010. Ce chiffre varie peu depuis dix ans. Depuis 1985, date de création du baccalauréat professionnel, le nombre de lycées du secteur public augmente pour accueillir les élèves plus nombreux dans le second cycle long. Le nombre de collèges suit la même tendance. Dans le secteur privé, le nombre d'établissements a baissé jusqu'en 2002 puis s'est stabilisé. Un tiers des établissements du second degré relève du secteur privé. Les lycées et les lycées professionnels y sont les mieux représentés : 40 % d'entre eux sont privés contre 25 % des collèges.

En janvier 2011, le système éducatif au titre du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche compte 1 108 200 enseignants et personnels administratifs, techniques, d'encadrement, d'éducation, d'orientation ainsi que 68 300 assistants d'éducation ou assistants pédagogiques. Les enseignants représentent plus des quatre cinquièmes de l'ensemble du personnel.

Les effectifs enseignants ont des évolutions très diverses selon le niveau d'enseignement et le secteur mais, globalement, ils décroissent de façon régulière. Les **enseignants du premier degré** public augmentent régulièrement, à l'inverse des **enseignants du second degré** public qui diminuent fortement. 69 200 enseignants auxquels il faut ajouter les 53 700 autres personnels exercent dans l'enseignement supérieur, quel que soit le statut de l'établissement public ou privé, qu'il ait ou non acquis son autonomie dans le cadre de la **loi relative aux libertés et responsabilités des universités**.

En 2010, la **dépense intérieure d'éducation (DIE)** atteint 134,8 milliards d'euros, soit 7 % du produit intérieur brut, ce qui correspond à une dépense de 8 150 euros par élève ou étudiant. La croissance de la DIE s'explique moins par l'accroissement du nombre d'élèves que par celui du coût de chaque élève, qui, tous niveaux confondus, progresse de 1,9 % par an depuis 1980. ■

Définitions

Enseignants du premier degré : instituteurs, professeurs des écoles et autres enseignants chargés de classes du premier degré dans les écoles publiques et privées sous contrat avec le ministère de l'Éducation nationale.

Enseignants du second degré : titulaires et non-titulaires enseignant dans les établissements du second degré publics et privés sous contrat avec le ministère de l'Éducation nationale (collèges, lycées,...). Sont inclus les personnels de remplacement et de documentation.

Enseignement privé : les écoles privées sont soit sous contrat simple (personnel rémunéré par l'État) ou sous contrat d'association (prise en charge par l'État des dépenses de personnel et de fonctionnement de l'externat), soit hors contrat.

Centre national d'enseignement à distance (Cned), dépense intérieure d'éducation (DIE), enseignants du supérieur, loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU) : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'état de l'école », n° 21, Depp, novembre 2011.
- « Les comptes des EPLE : évolution comparée entre 1998 et 2009 », *note d'information* n° 11.12, Depp, octobre 2011.
- « Repères et références statistiques 2011 », Depp, septembre 2011.
- « Les élèves du premier degré à la rentrée 2010 dans les écoles publiques et privées », *note d'information* n° 11.09, Depp, juin 2011.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Personnel de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

	1990	1995	2000	2005	2010	2011
Enseignants dans le secteur public	756 260	807 135	841 140	860 198	804 043	789 819
Enseignants dans le secteur privé	126 380	134 940	139 155	144 940	140 454	138 639
Total des enseignants¹	882 640	942 075	980 295	1 005 138	944 497	928 458
Personnel adm., technique, d'encad. et de surveillance	288 660	297 750	303 320	293 507	183 248	179 759
Total	1 171 300	1 239 825	1 283 615	1 298 645	1 127 745	1 108 217
Aides éduc., assistants d'éduc. et assistants pédag.	///	///	61 470	51 287	68 949	68 321

1. Enseignants titulaires, stagiaires et non-titulaires des 1^{er} et 2nd degrés, du supérieur et des établissements de formation.

Note : à partir de 2007, les personnes rémunérées sur des comptes d'avance de régularisation et les techniciens et ouvriers à la charge des collectivités territoriales ne sont plus comptabilisés.

Source : Depp.

Enseignants du public et du privé par corps en 2011

	Effectifs au 31 janvier	dont femmes en %
Premier degré public	330 868	81,7
dont : professeurs des écoles	322 919	81,9
instituteurs et suppléants	7 751	75,5
Second degré public	389 787	57,9
dont : agrégés et chaires supérieures	49 122	50,4
certifiés et assimilés	244 022	62,1
prof. de lycée professionnel	59 074	48,7
prof. d'ens. général de collège	4 883	56,6
Supérieur public ¹	69 164	36,4
Total secteur public²	789 819	66,0
Premier degré privé	44 377	91,0
dont : professeurs des écoles	38 956	91,0
instituteurs et suppléants	5 411	91,3
Second degré privé	94 262	66,0
dont : agrégés et chaires supérieures	3 368	46,5
certifiés et assimilés	57 124	67,7
prof. de lycée professionnel	10 240	61,4
prof. d'ens. général de collège	5 552	69,0
Total secteur privé	138 639	74,0

1. Y compris enseignants titulaires rémunérés par les universités ayant acquis leur autonomie.

2. Y compris les enseignants du Cned et les enseignants stagiaires comptabilisés dans chacun des deux niveaux en fonction de leur corps d'appartenance.

Source : Depp.

Dépense intérieure d'éducation

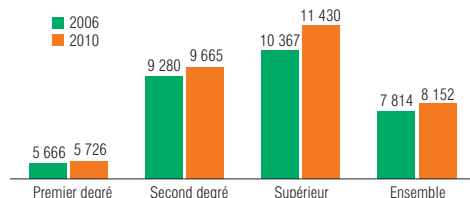
	1980 (r)	1990 (r)	2000 (r)	2010 (p)
Aux prix courants (en Mds d'euros)	28,5	68,0	104,9	134,8
Aux prix 2010 (en Mds d'euros)	72,1	93,6	125,8	134,8
En % du PIB	6,4	6,6	7,3	7,0
Par habitant aux prix 2010 (en euros)	1 340	1 610	2 070	2 080
Par élève aux prix 2010 (en euros)	4 460	5 540	7 430	8 150

Note : rupture de série en 2000. Le compte de l'éducation a fait l'objet d'une rénovation en 1999. La réévaluation de la DIE s'applique à l'ensemble de la période 1980–2009. Les dépenses moyennes par élève n'ont été recalculées qu'à partir de 1999, d'où une rupture dans la série correspondante.

Source : Depp.

Dépense moyenne par élève

en euros constants aux prix de 2010



Source : Depp.

Établissements publics et privés du 1^{er} et du 2nd degré

	2001-2002		2010-2011	
	Public	Privé	Public	Privé
Écoles maternelles	18 448	245	16 056	133
Écoles élémentaires	34 279	5 395	32 466	5 143
Total premier degré	52 727	5 640	48 522	5 276
Collèges	5 139	1 802	5 253	1 765
Lycées professionnels	1 096	650	973	664
Lycées d'enseignement général et technologique	1 527	1 094	1 576	1 064
Établissements régionaux d'enseignement adapté	80	///	80	///
Total second degré	7 842	3 546	7 882	3 493

Source : Depp.

Dépenses d'éducation dans l'UE en 2008

en % du PIB

	Dépenses publiques	Dépenses privées	Subventions publiques au secteur privé
Allemagne	4,55	0,70	0,47
Autriche	5,46	0,50	0,55
Belgique	6,46	0,37	0,29
Bulgarie	4,61	0,58	0,63
Chypre	7,41	1,35	0,94
Danemark	7,75	0,55	1,24
Espagne	4,62	0,66	0,17
Estonie	5,67	0,30	0,30
Finlande	6,13	0,15	0,42
France	5,58	0,60	0,21
Grèce
Hongrie	5,10	...	0,28
Irlande	5,62	0,34	0,49
Italie	4,58	0,41	0,21
Lettonie	5,71	0,60	0,24
Lituanie	4,91	0,52	0,21
Luxembourg ¹	3,15	...	0,07
Malte	6,01	0,31	...
Pays-Bas	5,46	0,92	0,81
Pologne	5,09	0,74	0,07
Portugal	4,89	0,49	0,21
Rép. tchèque	4,08	0,57	0,17
Roumanie ¹	4,25	0,50	0,08
Royaume-Uni	5,36	1,72	1,44
Slovaquie	3,59	0,70	0,31
Slovénie	5,22	0,63	0,41
Suède	6,74	0,17	0,69
UE à 27 (e)	5,07	0,75	0,49

1. Données 2007.

Source : Eurostat.